

Date d'affichage : 04/02/2022

**COMMISSION JURIDIQUE
REUNION TELEPHONIQUE DU 01/02/2022**

Présents : Mme V.LE GALL, Mrs C.FOURNIER, D.HARY, J.VARLET, D.SAUVAGE

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans le P.V n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 20/01/2022

Futsal D2A-52649.1 LONGUENESSE FUTSAL B/GUINES CORNAILLES FUTSAL. Réserves de GUINES CORNAILLES FUTSAL non confirmées, ni appuyées, non recevables. Homologué : LONGUENESSE FUTSAL B 7 /GUINES CORNAILLES FUTSAL 1. Amende 30€ à Guînes Cornailles.

Journée du 27 au 30/01/2022

Futsal D1A-52590.2 WIMILLE GAZEMETZ FUTSAL/CALAIS UNION FUTSAL B. Participation à la rencontre d'un joueur de CALAIS UNION FUTSAL B suspendu. De ce fait ce joueur est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 07/02/2022. Homologué : WIMILLE GAZEMETZ FUTSAL 3 /CALAIS UNION FUTSAL B 0 par pénalité. Amende 100€ à Calais Union Futsal.

SD1A-50068.1 GUINES ES/CONCHIL AS. Participation à la rencontre d'un joueur de GUINES ES suspendu. De ce fait ce joueur est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 07/02/2022. Homologué : GUINES ES 0 /CONCHIL AS 5 par pénalité. Amende 100€ à Guînes ES.

SD1B-50121.1 ARQUES ES B/NIELLES LES BLEQUIN US. Réserves de NIELLES LES BLEQUIN US non confirmées, ni appuyées, non recevables. Homologué : ARQUES ES B 2 /NIELLES LES BLEQUIN US 2. Amende 30€ à Nielles les Blequin US.

SD2C-50354.1 HESDIN OL B/MONTREUIL US B. Participation à la rencontre d'un joueur de HESDIN OL B suspendu. De ce fait ce joueur est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 07/02/2022. Homologué : HESDIN OL B 0 /MONTREUIL US B 3 par pénalité. Amende 100€ à HESDIN OL.

Challenge Futsal FEM. POULE A-55700.1 CALAIS GRAND PASCAL C/MARAIS DE GUINES. Forfait de CALAIS GRAND PASCAL C. Homologué : CALAIS GRAND PASCAL C 0 /MARAIS DE GUINES 3 par forfait. Amende 100€ à Calais Grand Pascal.

Challenge Futsal FEM. POULE B. 55706.1 VIEILLE EGLISE/BONNINGUES LES ARDRES J.S. Forfait de BONNINGUES LES ARDRES J.S. Homologué : VIEILLE EGLISE 3 /BONNINGUES LES ARDRES J.S 0 par forfait. Amende 100€ à Bonningues les Ardres J.S.

Challenge Futsal FEM. POULE D 55720.1 CANCHE FOOT FEM. /HESDIN OL B. Forfait de HESDIN OL B (mail du club). Homologué : Canche Foot FEM. 3 / HESDIN OL B 0 par forfait. Amende 50€ à HESDIN OL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : Mr Claude Fournier

La Secrétaire : Mme Valérie LE GALL